

COMMUNE DE FUSSEY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

PROJET D'ÉLABORATION DE LA CARTE COMMUNALE INVENTAIRE DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE ET MISE A JOUR DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Par arrêté en date du 17 décembre 2018, Monsieur le maire de la commune de Fussey, en application du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique relative au projet d'élaboration de la carte communale, de la protection du patrimoine et de la mise à jour du zonage d'assainissement de la commune.

Durée de l'enquête publique :

**L'enquête publique se déroulera pendant une période de 34 jours consécutifs,
du lundi 21 janvier 2019 à 09h00 au samedi 23 février 2019 à 12h00**

Commissaire enquêteur :

Le Tribunal Administratif de Dijon a désigné Monsieur Gilles GIACOMEL en qualité de commissaire enquêteur.

Consultation du dossier :

Les pièces des dossiers soumis à l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à pages non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Fussey pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public afin que chacun puisse prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur, par écrit à la mairie (Place de la Mairie, 21700 FUSSEY), ou par voie électronique à l'adresse suivante : « enquetepublique.fussey@gmail.com »

Dès l'ouverture de l'enquête les pièces des dossiers pourront être également consultées sur les sites internet de la Préfecture, adresse web « www.cote-dor.gouv.fr » et de la Communauté de Communes adresse Web « www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com »

Un poste informatique sera mis à disposition du public à la mairie de Fussey permettant un accès au dossier

Permanences du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Fussey aux jours et heures suivants :

- Lundi 21 janvier 2019 de 09h00 à 12h00
- Samedi 26 janvier 2019 de 09h00 à 12h00
- Lundi 11 février 2019 de 09h00 à 12h00
- Samedi 23 février 2019 de 09h00 à 12h00

Consultation des pièces après enquête :

Dès leur réception, pendant une durée d'un an à compter de la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Fussey et sur les sites internet mentionnés ci-dessus.

Le Maire,